

---

**PLAN DE COURS**  
**DÉPARTEMENT DE SOCIOLOGIE**  
**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL**

**Sigle :** SOC-8235      **Groupe :** 40 // **Local :** A-5020  
**Titre :** Théories en sociologie économique  
**Session :** Hiver 2024  
**Enseignant :** Jean-Marc Fontan

**Téléphone :** 514-987-3000 / **Poste :** 0240#  
**Bureau :** A-5276 – Pavillon Hubert-Aquin  
**Courriel :** [Fontan.jean-marc@uqam.ca](mailto:Fontan.jean-marc@uqam.ca)

**AVIS À TOUTES LES ÉTUDIANTES ET TOUS LES ÉTUDIANTS**

**Boîte courriel UQAM**

La boîte courriel est activée automatiquement **dans les 48 heures suivant l'inscription à au moins un cours.**

Pour y accéder aller au :

<https://servicesinformatiques.uqam.ca/services/Courriel%20%C3%A9tudiant>

Vous trouverez votre NIP sur votre relevé facture ou votre bulletin d'inscription

---

---

## Théories en sociologie économique : SOC 8235-40

### Descripteur

*Dans une perspective épistémologique, analyse de l'émergence, du développement et du renouveau de la pensée sociologique portant sur l'interprétation et la compréhension **du rapport « économie et société ».***

*Regard critique sur différents paradigmes, écoles de pensée et concepts clés mis en scène pour expliquer, à partir d'un regard sociologique, **des phénomènes sociaux à vocation économique.***

### Objectif du séminaire

Le séminaire entend développer, compléter ou approfondir vos connaissances sur des paradigmes clés interprétant le rapport « économie et société », et ce, en lien avec les grands enjeux sociaux et écologiques auxquels nous sommes collectivement confronté·e·s.

### Plan de travail

#### 1. 11 janvier : Présentation du cours

- Présentation générale.
- Plan de cours.
- Entente d'évaluation.
- Posture théorique et praxéologique : être à l'écoute et aux côtés d'acteurs clés de luttes socioéconomiques et socio-environnementales !
- Concepts clés.
- *Jean-Marc Fontan et Eric Pineault* : quel renouveau pour la sociologie économique ?

#### 2. 18 janvier : Toile de fond aux neuf clés de lecture qui seront au cœur de notre démarche réflexive : l'Éveil, une proposition prospectiviste pour repenser la matrice civilisationnelle

- *Jean-Marc Fontan, Juan-Luis Klein et Vincent van Schendel* : « L'Éveil. Manifeste pour un horizon émancipateur et un nouvel ordre civilisationnel. »
- **Thème de discussion : La transition sociale et écologique à la lumière du Manifeste de l'Éveil. La transition est-elle en cours ? Parler de transition, est-ce toujours une notion appropriée pour qualifier la construction sociale de notre avenir collectif ?**

#### 3. 25 janvier : Première clé de lecture sur le rapport « économie et société » : la trame institutionnelle hégémonique des sociétés modernes

- *Adam Smith* : éthique personnaliste et centralité institutionnelle de l'économie sur fondement national : l'**Individu**, le **Marché** et l'**État**, des espaces institutionnels vecteurs de richesse, de bonheur et de paix sociale.
- *Georg Wilhelm Friedrich Hegel* et la centralité de la liberté : l'**État**, la **Société civile** et la **Famille**, des espaces institutionnels représentant l'esprit absolu.

- 
- **Thème de discussion : Comment modéliser la réalité sociétale du local (Individu) au global (Mondialisation) ? Et, dans les processus et les dynamiques sociétales, quelle importance occupent les faits économiques, par rapport au politique, au social et au culturel ?**
4. **1 février : Deuxième clé de lecture – hégémonie (Gramsci) et contre-hégémonie (Polanyi) : face au libéralisme, les propositions du socialisme utopique, du communisme et de la social-démocratie**
- Les concepts d'hégémonie et de contre hégémonie, vus sous l'angle de la sociologie économique critique.
  - *Robert Owen* : de la responsabilité sociale des entrepreneur·e·s au projet d'une société socialiste.
  - *Alexis de Tocqueville* : sur fond critique libéral, démocratie et droit d'association, l'autonomisation du champ de la société civile, un espace institutionnel de production du vivre ensemble qui se veut et se dit complémentaire à l'État et au marché.
  - La contre hégémonie socialiste : de la voie de l'utopisme socialiste de Claude-Henri de Rouvroy de Saint-Simon au *Manifeste du parti communiste* de Karl Marx et Friedrich Engels.
- **Thème de discussion : Avec Owen, St-Simon, Tocqueville et Marx/Engels se conjuguent des critiques, innovations et propositions axiologiques subversives à l'ordre libéral. Au premier quart du 21<sup>e</sup> siècle, quels apprentissages et leçons en dégager eu égard à la nouvelle hégémonie en définition où à la contre-hégémonie à instaurer ? Faut-il dépasser ce binôme ?**
5. **8 février : Premier volet de la Troisième clé de lecture : la dynamique institutionnelle : les fondements économique et anthropologique de l'analyse institutionnelle**
- *Thorstein Veblen* : perspective institutionnelle globale pour expliquer, à l'aide d'un modèle évolutionniste, la transformation historique des institutions et des éléments caractéristiques de l'économie états-unienne menant à une phase à venir, celle du « soviet des ingénieurs ».
  - *Karl Polanyi* : une lecture substantive de l'économie et une voie évolutive de type « socialisme démocratique ».
- **Thème de discussion : Avec Veblen, nous sommes en présence d'une lecture holistique à dimension évolutionniste fondée sur le couple « affect & institutions ». Avec Polanyi, nous découvrons une lecture substantive et prospectiviste de l'économie comme processus institutionnalisé du devenir des sociétés. Dans les deux postures, une contre hégémonie est proposée en matière de soviet des ingénieurs et de socialisme démocratique. Quelles sont les points de force et les limites de ces deux prises de position sur notre futurité ?**

---

6. **15 février : Deuxième volet de la Troisième clé : les processus institutionnels : l'action par et dans le conflit régulateur**

- *John Rogers Commons* : les institutions fruits de l'action collective.
  - *Marry Parker Follett* : le conflit comme forme intégrative de la diversité sociale.
- **Thème de discussion : Comment domestiquer l'institutionnalisation ? Commons et Follett proposent une lecture réaliste, constructiviste et optimiste. Il et elle entendent une perspective émancipatrice dans l'espace capitaliste, au sens où l'émancipation serait structurellement à notre portée. Toutefois cette émancipation peine à se réaliser, comment expliquer cette difficulté performative ?**

7. **22 février : Quatrième clé de lecture – les rapports sociaux de domination**

- Les rapports sociaux de domination : point de vue de *Danièle Kergoat*
  - *Nancy Fraser* : lectures féministes du capitalisme.
- **Thème de discussion : Relations sociales et rapports sociaux forment un duo fortement intrigué ? L'analyse critique de la domination laisse entendre qu'il serait sain d'interagir sur la base de relations sociales et de se prémunir de la systématisation de la domination en des rapports sociaux. Le regard critique sur l'évolution récente du féminisme, en contexte capitaliste et étatiste moderne, sous-entend une récupération permanente des luttes et leur subordination à l'ordre établi. Est-ce à dire que toute émancipation des rapports de domination est vouée à l'échec ?**

Remise du premier travail sur la plate-forme Moodle : à partir du 19 février.

8. **26 février au 1 mars : semaine de consolidation**

9. **7 mars : Cinquième clé de lecture – des modalités de gestion du vivre ensemble partagées entre les voies marchande, publique ou communautaire de gouvernance ?**

- *Arthur Cecil Pigou* : externalités négatives et voie de sortie par une régulation publique efficace, efficiente et pertinente.
  - *Richard Coase* : externalités et gestion économique : la voie de sortie par le marché.
  - *Eleanor Olstrom* : entre gestion publique et gestion économique, une voie complémentaire mobilisant une logique communautaire.
- **Thème de discussion : Au cœur de la nouvelle théorie économique institutionnelle – de Pigou à Olstrom –, des questionnements importants et des débats de fond sur le sens et la fonction de la firme, de l'État et de la société civile dans les modalités de gouvernance des activités socioéconomiques. Quels enseignements en dégager (place et**

---

fonction de chacun), quels emprunts effectuer (comment dépasser le fonctionnement en silos des grands champs institutionnels) ?

10. 14 mars : Sixième clé de lecture – éthique et finance : tour de piste autour des notions de finance sociale et de financiarisation émancipatrice !

- *Christian Walter* : pour une finance réellement éthique.
- **Thème de discussion : La financiarisation en est arrivée au point de constituer une dimension fondamentalement du fonctionnement sociétal ! Peut-on faire sans ? Peut-on faire autrement ? La financiarisation sociale de l'économie est-elle souhaitable et possible ? Des conditions s'imposent pour Walter. S'agit-il seulement d'intégrer les acquis historiques où faut-il faire plus ? Si oui, comment repenser non seulement la trame financière, mais aussi notre rapport à la subsistanciation ?**

11. 21 mars : Septième clé de lecture – au-delà de l'éthique, place à l'esthétique : l'utopie réaliste d'une technicité qui serait dédiée au bien vivre ensemble

- Place et fonction de l'esthétique dans le vivre ensemble : la proposition fontanienne sous influence spinozienne.
- *Jonathan Durand Folco et Jonathan Martineau* : une mise au service « émancipatrice » des algorithmes au capital et du pouvoir : entre l'Enfer et le Paradis !
- **Thème de discussion : Face à la nouvelle réalité capitaliste, relative à l'utilisation élargie de l'intelligence artificielle, « le toujours plus de technicité » représente-il une avenue sûre et viable pour échapper aux injustices sociales et écologiques ? Au-delà des technicités matérielles (l'algorithme), doit-on plus investir dans les technicités organiques (fil d'araignée) ?**

12. 28 mars : Huitième clé de lecture – la question écologique est-elle soluble dans l'économie moderne ?

- *Claudette Lafaye et Laurent Thévenot* : pour une « cité écologique », analyse critique de la perspective écologique.
- *Nguyen Vinh-De* : survol de points de vue sur l'éthique de l'environnement.
- **Thème de discussion : Lafaye et Thévenot en arrivent à la conclusion d'une nécessaire détermination, de la première à la dernière instance, de la valeur écologique. Avec le survol des théories critiques du rapport à l'environnement présenté par Vinh-De, l'écologie exige la fin des hégémonismes discriminants et aliénants. Cela devrait-il signifier ou impliquer la fin de l'anthropocène ? Devons-nous nous effacer, comme espèce dominante, pour redonner corps au primat des processus naturels, au respect du principe de l'étendue tel que présenté par Spinoza ?**

---

**13. 4 avril : Neuvième clé de lecture – développement et intellect général : la connaissance et la recherche scientifique au service de quelle voie développementale ?**

- *Arturo Escobar* : repenser le développement pour une scène mondiale composée de plurivers.
- **Thème de discussion : Peut-on envisager notre futur sans développement ? Si oui, comment qualifier cette situation ? Est-ce la fin de l'Histoire ? Ou est-ce le début d'une autre Histoire à générer avec un intellect général recomposé et recalibré, à la façon dont le propose Escobar ? Quelle place pour la recherche universitaire dans l'idéation d'une utopie réaliste ?**

Période de 20 à 30 minutes réservée à l'évaluation de l'enseignement.

**14. 11 avril : Présentations étudiantes.**

**15. 18 avril : Présentations étudiantes.**

Remise du travail final : entre le 15 et le 20 avril 2023.

### Formule pédagogique

Chaque période de cours sera divisée en deux temps. Le premier temps sera consacré à une présentation synthèse théorique sur le thème du cours. Le deuxième temps consistera en une période d'échanges sur le ou les questionnements proposés pour chaque séance. Les textes et hyperliens, sauf exception, seront disponibles sur la plateforme Moodle dédiée au cours.

### Évaluation

1. Participation active aux échanges à chaque cours : un total de 10 % sera accordé à la participation aux échanges.
2. Plan du travail de fin de session. Il sera à remettre entre le **19 et le 22 février**, pour 20 % de la note finale. La proposition de travail devra être approuvée préalablement. Le projet de travail prendra la forme d'un document de 5 à 8 pages rédigé en style respectant l'écriture inclusive, dont :
  - Page couverture.
  - Présentation du sujet travaillé – éléments de problématique, méthodologie, plan du travail (2 à 3 pages).
  - Table des matières provisoire du travail final (1 page).
  - Bibliographie commentée : de 5 à 10 lignes par référence (article, livre, extrait d'entrevue, document vidéo, page web) pour 10 à 15 références (2 à 3 pages).
  - **Document Word** à déposer sur la plateforme Moodle.
3. Présentation orale du travail final – au cours 14 ou 15 (les **11 et 18 avril**) – pour 20 % de la note finale, temps disponible de 20 à 30 minutes (exposé + période d'échanges).

- 
4. Présentation écrite du travail de session, à remettre dans la semaine du cours 15, entre le **20** et le **23 avril**, pour 50 % de la note finale.
- Le travail est individuel : d'une longueur de 20 à 25 pages dactylographiées, interligne 1.5 (Garamond) et normes usuelles de présentation et de rigueur scientifique<sup>1</sup>.
  - Le travail peut porter sur un objet ou une question traitée sous l'angle de la sociologie économique.
  - Le travail peut être en lien avec votre projet de mémoire de maîtrise ou de thèse de doctorat.
  - **Document Word** à déposer sur la plateforme Moodle.

### Précisions au sujet de l'entente d'évaluation à l'UQAM

Une entente est signée par l'enseignant·e et les étudiant·e·s du cours à la deuxième séance du cours. Cette entente porte uniquement sur les aspects suivants :

- le nombre et les échéances des évaluations;
- la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale du cours.

Pour tout renseignement supplémentaire, il est possible de consulter le document suivant :

- pour les cycles supérieurs : règlement 8 de l'UQAM, article 9.4.  
<https://instances.uqam.ca/reglements/>

### Bibliographie de base

- Amougou, T. et M. de Nanteuil (2022). *Introduction à la sociologie économique. Analyse critique des organisations et des marchés*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur.
- Beckert, J. et M. Zafirovski (édit.) (2011). *International Encyclopedia of Economic Sociology*, London, Routledge.
- Cusin, F. et D. Benamouzig (2004). *Économie et sociologie*, Paris, Presses universitaires de France.
- Dobin, F., (2004). *The New Economic Sociology*, Princeton, Princeton University Press.
- Granovetter, M. (2008). *Sociologie économique, Paris, Seuil*.
- Granovetter, M. (2021). *Société et économie*, Paris, Seuil.
- Granovetter, M. et R. Swedberg (ed.) (1992). *The sociology of economic life*, Boulder, Westview Press.
- Lévesque B., Bourque G. et E. Forgues (2001), *La nouvelle sociologie économique*, Paris, Desclée de Brouwer. Armand Colin (Cursus).
- De Raymond, A.B. et P.M. Chauvin (2014). *Sociologie économique, histoire et courants contemporains*, Paris, Armand Colin.
- Smelser, N. et R. Swedberg (ed.) (1995 & 2005). *The Handbook of Economic Sociology*, New York, Russell Sage Foundations.
- Steiner, P. (1999, 2005). *La sociologie économique*, Paris, coll. Repères, La Découverte.
- Steiner, P. et F. Vatin, (2009). *Traité de sociologie économique*, Paris, PUF.
- Triglia, C. (2002 [1998]). *Sociologie économique*, Paris, Armand Colin.
- Zafirovski, M. (2013). *The Routledge Handbook on Economic sociology*, New York, Routledge.

---

<sup>1</sup> Voir : [https://doctorat-education.uqam.ca/upload/files/guide\\_de\\_presentation\\_des\\_memoires\\_et\\_theses\\_version\\_1.1.pdf](https://doctorat-education.uqam.ca/upload/files/guide_de_presentation_des_memoires_et_theses_version_1.1.pdf).

---

## **PLAGIAT**

### **Règlement no 18 sur les infractions de nature académique**

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédit, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions liées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir :

[www.integrite.uqam.ca](http://www.integrite.uqam.ca)



---

### Politique 16 sur le harcèlement sexuel

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

[https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2019/04/Politique\\_no\\_16\\_2.pdf](https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2019/04/Politique_no_16_2.pdf)

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement :

514-987-3000, poste 0886

<http://www.harcelement.uqam.ca>

### Conseil et soutien : Service à la vie étudiante

<https://portailletudiant.uqam.ca/vie-etudiante/>



La **Faculté des sciences humaines** ne tolérera aucune forme de racisme, de sexisme, de harcèlement, de discrimination, d'agression ou de mépris (comportement, propos écrit ou verbal, attitude) à l'égard des professeur.e.s, des chargé.e.s de cours, des étudiant.e.s et des employé.e.s de soutien.

**UQÀM** | **Faculté des sciences humaines**